



PROCES VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mardi 23 mai 2023 – Cinéma Eldorado - Dijon

Lieu : Cinéma Eldorado, 21 rue Alfred de Musset, 21000 Dijon.

Présents votants (26 personnes) : Frédéric ROGUIER (BAT BFC), Jean-Baptiste BENOIT, Mathieu BOMPOINT (Utopie Films), Alexandra BREDIN, Maël BRET, Jean-Luc CESCO, Christiane DUMONT, Edith FARINE (Faites un vœu), Camille HENRIOT (FRMJC), Jérôme HUGUENIN-VIRCHAUX, Leïla GEISSLER, Bertrand LAMBOTTE (Cinémavia), Jean-Paul MIGNOT, Johel MITERAN, Gautier PAILLE, Caroline PHILIBERT, Sophie PINCEMAILLE, Bertrand PORCHEROT (Cinéma La Palette), William ROBIN (CIBFC), Yvain REYDY, Clara KAWCZAK (VDH Productions), Martin SAUVAGEOT, Clément SCHNEIDER (Les Films d'Argile), Catherine SIMEON, Thierry VALLINO, Delphine ZIEGLER

Excusés - vote par pouvoir (33 personnes) : Daniel AUDRY, Thierry BARRIER (Films de l'An Jeu), Martin BEILBY, Olivier-Jacques BERNARD, Marion BIANCONE, Lucas BOLLE-REDDAT, Stéphane BONNOTTE (Dans la Boucle Productions), Frédéric BOUFFETY, Patrick COLLE (Ciné-club Jacques Becker), Fanny CORCELLE, Philippe CORMERY, Fabio FALZONE, Lucie FICHOT (Folle Allure), Jean-Baptiste FRIBOURG (La Société des Apaches), Marie-Ange GONTARA, Rémi JENNEQUIN, Benoît KELLER, Olivier LAMBERT, Rose-Marie LOISY, Clémentine MORE (Centre Image), Lucie MOUQUET, Angela NICHON, Mathieu PESET, Tibo PINSARD, Vanessa PIVAIN, Pauline RUMELHART (Les 4C), Didier ROLOT, Faustin SALMAIN, SHAWY, Gérard THEOBALD, Véronique TREMOUREUX, Alexis VEILLE, Carlos ZAPPALA

Présents non votants (17 personnes) : Ludivine MELOT (BAT BFC), Aurélia BESNARD (APARR), Lise DELILLE (BAT BFC), Laurence DELOIRE (DRAC BFC), Fanette GEORGE (CIBFC), Pauline HUSYANICIA (APARR), Lauriane JUSSIAU (APARR), Jean-François MEZEIX (APARR), Pascal MIESZALA, Luc MITERAN, Marion MONGOUR (APARR), Jean-Marc MOUTOUT, Sébastien SCHORB, Amandine THEVENIN (Région BFC), Omar ZEBALLOS, Sophie ZEBALLOS, Amelia SARMENTO.

Secrétaire de séance : Clément Schneider

Ordre du jour :

- présentation et vote du rapport moral 2022

- présentation du rapport d'activités 2022
- présentation et vote du rapport financier 2022
- projets et actions 2023
- présentation du budget prévisionnel 2023
- vote des montants d'adhésion 2024
- élection des membres du conseil d'administration pour la période mai 2023-avril 2024

A 9h55 le quorum est déclaré atteint (avec 59 votants pour 84 adhérents à jour de leur cotisation) et l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée ouverte.

Marion Mongour, coordinatrice de l'APARR, présente l'ordre du jour de l'AGO.

→ Rapport moral 2022 par les coprésidents de l'association

Maël Bret, coprésident, fait la lecture du rapport moral de l'année écoulée.

« Très chers adhérents, très chères adhérentes, collègues et ami.es, il se trouve que l'année a passé très vite et qu'il est de nouveau temps de nous réunir pour notre assemblée générale, et qui plus est dans un cinéma indépendant. Nous remercions l'Eldorado et son équipe pour son accueil fraternel et chaleureux.

En 2022, année de réouverture, nous avons su accueillir de nouveaux membres au sein de notre conseil d'administration. Nous espérons vous avoir été un meilleur appui encore que par les années passées. Car soyez sûrs que nous donnons de notre temps, et que nous faisons notre possible pour garantir les intérêts de notre filière que nous voulons épanouir. La croissance de notre association, due à la multiplicité d'œuvres et d'objets produits sur le territoire, fait que nous avons encore plus besoin d'intelligence collective pour que ne fléchisse pas cette belle dynamique. Votre présence et votre contribution sont essentielles. Continuez d'être présents, de nous suivre, de venir à nos rendez-vous, et faites entendre vos idées.

L'année 2022 a conforté la qualité des échanges entre plusieurs associations (les CIBFC, le BAT, Centre Image, la FRMJC, l'ARTDAM et les 2 Scènes notamment pour Lycéens au cinéma...), ainsi que la pérennité des rencontres Aparr'té, qui nous offre une vitrine plus "officielle" de l'activité du cinéma et de l'audiovisuel sur le territoire régional. Cette année encore, nous avons renouvelé des partenariats avec des festivals et nous avons élargi notre rayon d'action à travers des résidences et des ateliers que nous souhaitons aussi prometteuses que diverses.

Malgré un contexte budgétaire restreint, et un fonds d'aide subitement rogné, nous nous efforçons de faciliter les échanges entre notre association et ses tutelles, et de continuer à veiller à enrichir nos partenariats. Des liens étroits sont maintenus avec le conseil régional pour faire valoir nos attentes multiples. Nous avons intégré les concertations régionales sur la culture, ainsi que le Coreps Bfc (Comité régional des professions du spectacle vivant et enregistré) en qualité de membre associé. Notre présence dans ces rencontres nous permettra, nous l'espérons, de faire valoir nos atouts afin qu'ils soient reconnus et qu'ils puissent compter dans les décisions de nos représentants lorsqu'il s'agit de dynamiser l'emploi et de défendre l'importance de l'art et des images dans la société.

Mais nos efforts de dialogues devront également se tourner du côté du CNC. Nous devons faire valoir un surcroît de propositions d'actions et d'activités qu'il n'est pas envisageable de poursuivre à fonds constant.

Car le financement des organisations professionnelles par le secteur public est plus que jamais un impératif pour maintenir le socle collectif dont nous avons tant besoin pour regagner du pouvoir d'agir.

C'est aussi pour cela que nous vous demandons d'adhérer et de faire adhérer à notre association. Notre impact et notre implication dépendent de notre rayonnement et de notre cohésion.

Une fois de plus, le conseil d'administration salue le travail de ses salarié.e.s qui relève de la prouesse. Nous pouvons toutes et tous compter sur une équipe formidable que nous nous devons de respecter. Restons bien conscient de cette pondération dans les relations que nous entretenons avec l'équipe, car nous leur devons le sourire. Merci Marion, Aurélia, Lauriane, Pauline et Jean-François notre dernière recrue. C'est grâce à cette équipe que nous pouvons continuer de progresser et que nous gagnons en crédibilité.

Des efforts seront donc faits pour améliorer leurs conditions de travail et leurs salaires. Dans les faits, les difficultés économiques de notre secteur ne justifient pas un abandon de la valorisation de leurs statuts. De même que nous allons nous doter d'un espace plus grand, dans les locaux de la Coursive pour les y installer plus confortablement et cela dès le mois de juin.

Puis nous tenons également à saluer et à remercier chaleureusement Clémentine, Jean-Baptiste et Yvain qui souhaitent quitter le conseil d'administration, ainsi qu'Amélia dont Clara devrait prendre la relève. Chers ami.e.s, merci pour votre attention. »

Marion remercie Jean-Baptiste Benoît pour sa constance dans le travail de trésorier de l'APARR au fil de ses années de mandat.

Il est procédé au vote du rapport moral 2022, qui est adopté à **l'unanimité**.

→ **Présentation du rapport d'activité 2022 par l'équipe salariée et les administrateurs**

[voir le document complet en ligne.](#)

Vie associative

Marion présente le fonctionnement du CA et du bureau, actuellement collégial (5 coprésident.e.s) ainsi que l'équipe de salarié.e.s de l'APARR.

Marion fait l'état des lieux des adhésions depuis quelques années. Petite décrue depuis 2020. Il y a une quarantaine de personnes qui ne réadhèrent pas d'une année sur l'autre. Question à ouvrir au sein des adhérent.e.s. Pourquoi, qu'est-ce qui décourage les réadhésions, la fidélisation ?

La plupart des actions sont ouvertes aux non-adhérents, c'est le fruit d'une volonté politique de l'APARR.

Marion souligne la grande implication des administrateur·ice·s et des autres bénévoles, qu'il s'agisse de participer à la vie d'autres associations où siège l'APARR, ou bien d'actions concrètes et localisées (APARR'té...) etc. On estime cette participation à 1200 heures de bénévolat (double des années précédentes) en 2022.

Rappel sur les collèges de l'APARR. Et notamment celui sur les acteurs culturels, qui n'est pas officiellement structuré mais sert de courroie de transmission entre tous ces acteurs et a permis plusieurs mises en relation. Les collèges sont des lieux d'échanges, de partage d'infos entre

professionnels. C'est fait pour être horizontal. Les adhérent·e·s ont vocation à s'en emparer ! Les collèges initient des actions, par ailleurs (ateliers, journées pro...). Chaque collège a des référents, qui sont les représentants de chaque collège au sein du CA.

Proposition faite par Caroline Philibert d'écrire aux personnes qui n'ont pas réadhéré depuis 3 ans pour savoir pourquoi ils n'ont pas réadhéré.

Bilan des actions de réseau : déplacements en région, travail avec le politique, participation à des événements nationaux (Etats généraux du documentaire de Lussas, Festival du court métrage de Clermont-Ferrand, Rencontres Films en Bretagne, Journées Pro de Cinémas 93).

Les actions de l'APARR en 2022

Lauriane rappelle le fonctionnement des **ateliers** et leur vocation : être un lieu de pratique autour d'un sujet précis. Occasion de rencontres entre adhérent·e·s.

2 ateliers en 2022 : un pendant le festival Chefs-op' en lumière avec Pascale Marin, autour de « la mise en lumière ». Le second a eu lieu pendant 2 jours avec Sophie Pincemaille, sur la direction d'acteurs.

18 participant·e·s sur ces deux ateliers.

A propos des **journées pros** : « La Fabrique d'un film » (2 journées), speed-meetings (l'un sur l'éducation aux images, l'autre sur des pitches de courts-métrages à Ouroux-en-Morvan), table ronde SRF (*Les héroïnes en écriture*, en partenariat avec Fenêtres sur courts), Jeudis de l'écriture (6 sessions en 2022).

Aurélia fait un bilan de **Docs Ici, Courts Là** (DICL).

Reprise du fonctionnement « classique » du dispositif (chiffres équivalents à 2019).

22 structures se sont inscrites à DICL (un peu moins que les années précédentes). Et 25 ont adhéré à l'APARR en tant qu'utilisatrices du dispositif (participation financière à l'APARR de 10€/an, sans droit de vote).

138 projections (=138 films projetés dans l'année) sur 66 séances (une même séance pouvant regrouper plusieurs films).

2/3 des séances publiques sont enrichies d'une rencontre avec les participants aux films.

1134 spectateurs en séances « enrichies ».

Travail accru avec les établissements pénitenciers (notamment en Côte-d'Or) ainsi qu'avec les scolaires (notamment avec le lycée de Montceau-les-Mines). Travail en lien avec Uniscité et Canopé 21 (programme pour des lycéens pendant la Fête du court).

Côté séances publiques, travail poursuivi avec des festivals (Cinélectiques à Gray, Diversités, Tremplin à Besançon, Effervescence à Mâcon). Et travail accru avec les salles de cinéma (Tournus, Tonnerre, Pontarlier).

Sont aussi proposés des films hors-dispositif en complément des films DICL.

Partenariat avec les cinémas des CIBFC. Tournée de réalisateurs (*Afterwork* de Julia Pinget, programme de CM *Dans les parages*). Soirées Cinéma en Région organisées par Les 2 scènes à Besançon.

Les soirées « coups de proje » : possibilité pour un adhérent de l'APARR de montrer un film en cours, ou achevé, à la Coursive. Cette année, une soirée a eu lieu. Rappel : c'est un créneau ouvert aux adhérent·e·s, chacun·e peut s'en emparer.

Pauline fait un point sur **la communication**.

Outil principal : le site (page la plus consultée : l'annuaire, le « qu'est-ce que l'APARR », les news).

La newsletter est ouverte à 36 % (le taux moyen d'ouverture d'une NL est de 20%) donc très satisfaisant.

Sur l'annuaire des pros : on a choisi de garder l'outil, mais avec quelques ajustements et améliorations. Les personnes qui ont une fiche seront invitées à la mettre à jour avant la fin d'année. Création d'un « badge adhérent » pour signifier qui est adhérent de l'association. Une carte interactive sera ajoutée pour référencer les adhérents en Région BFC.

Réseaux sociaux : facebook, instagram et linkedin ont gagné en visibilité et interaction. Le groupe facebook privé fonctionne également bien.

En print : flyer créé en 2019. Création d'un nouveau « roll-up » pour les événements publics.

Création d'un flyer spécifique pour Entrevues à Belfort.

Communication DICL : bon taux de suivi des éléments de communication numérique.

Marion présente Talents en cours BFC (devenu Parcours Nouveaux Talents) en 2022.

Dispositif du CNC relayé en région : incubateur de projets pour auteur·ice·s de premières fictions courtes, ayant un lien fort avec la Région. 6 participants en 2022 pour le parcours lors d'Entrevues Belfort (temps pros et rencontres favorisés pendant le festival).

Puis les lauréats, au nombre de deux, bénéficient d'une résidence d'écriture en 2 temps. En 2022, ces résidences ont eu lieu à Pontarlier puis Ouroux-en-Morvan en amont de Parties de Campagne. Si possible, des consultations sont offertes à un troisième auteur.

Les liens avec les cinéastes accompagné·e·s sont maintenus dans la durée. Certain·e·s s'investissent dans l'association.

La plupart des projets trouvent des producteurs, et de plus en plus vite. Certains sont en développement et en financement.

APARR'té 2022 : deuxième édition des rencontres au Cinémavia de Gray.

Ces rencontres ont touché 65 pros.

Séances scolaires (400 élèves) ainsi que des ateliers en classes (plutôt pour les écoles élémentaires). Retours très positifs sur les ateliers, même si la brièveté de leur durée (demi-journée) a été pointée comme un point d'amélioration.

Séances publiques : 174 entrées.

Visites de décors organisées par le BAT.

APARRté : moment de réseautage et de connaissance réciproque des pros entre eux. Des rencontres génèrent des projets.

Il est procédé au vote du rapport d'activité 2022, qui est **adopté à l'unanimité**.

→ **Présentation du rapport financier 2022**

Par Frédéric Roguier, membre du CA chargé de la trésorerie, et Jean-François Mezeix, administrateur

Pour le détail du budget de chaque grand type d'action, se référer au [Powerpoint présenté lors de l'AG, pages 27 à 35.](#)

Résultat déficitaire de 5 661 € (recettes 164 248€ et charges 159 909€).

Masse salariale : 57 % des dépenses.

Activités APARR : 34 %.

Fonctionnement général : 9 %.

Il faudrait découper le temps de travail en analytique (vie associative...) pour davantage de lisibilité. C'est prévu pour 2023.

Ateliers, rencontres pros : à budget constant entre 2021-22.

APARR'té 2022 : gros morceau de 2022 (+78 % d'augmentation de budget hors masse salariale).

Mais c'est un des temps forts de la structure.

DICL : à budget constant entre 21-22.

Nouveaux Talents : +54 % d'augmentation de budget hors masse salariale. Davantage de participants aux résidences, davantage de présélectionnés. Mais l'APARR a bénéficié d'une bourse du CNC pour accueillir un auteur supplémentaire en résidence, dans le cadre de l'aide avant réalisation (dépense couverte par cet apport, donc).

Projets partenariaux : + 397 % (lié à un projet Culture Santé financé spécifiquement).

Recettes : 94 % subventions.

Les subventions de fonctionnement :

107 000€ : Région BFC

26 500€ : CNC

1000€ : Ville de Dijon

Puis, nous percevons des subventions au projet, notamment pour APARR'té :

3885€ : Département de Haute-Saône

2000€ : Communauté de communes du Val de Gray

500€ : Ville de Gray

2500€ : DRAC pour scolaires.

Bénévolat valorisé deux fois plus entre 2021 et 2022, à hauteur de 14 200€ en 2022 (sur la base du SMIC).

Question : bénéficie-t-on du rescrit fiscal ?

→ C'est au programme de 2023. Cela permettrait d'aller chercher du mécénat privé. Il n'est pas certain qu'on l'obtienne (le côté association de professionnels peut être un frein).

Le rapport financier 2022 est mis au vote, et **est adopté à l'unanimité**.

Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire de 5 661 € au report à nouveau de 2022 (excédentaire de 62 453 €), ce qui fera un report à nouveau en 2023 de 56 792 €.

Cette proposition est mise au vote et **est adoptée à l'unanimité**.

→ Présentation des projets 2023 par l'équipe salariée et les administrateurs

Vie associative

Un nouveau bureau à la Coursive Boutaric, dans les anciens bureaux de Zutique. Bureau partagé avec Faites un vœu, les CIBFC et la FEMA.

Yvain Reydy remplacera à temps partiel Aurélia Besnard lors de son congé maternité.

Bénévoles toujours mobilisés (COREPS, Boucle Documentaire...)

Finances à surveiller en 2023. Budget tendu. On va tâcher de maintenir un maximum d'actions sans mettre la structure dans le rouge.

Lauriane présente les **ateliers** 2023 : sondage lancé pour recueillir les envies, idées...

→ Self tape

→ Commande de projecteurs à distance (a eu lieu en mars dans le cadre de Chef Op' en lumière)
→ autres possibilités à voir en fonction des désirs et des finances.

Rencontres pros : La Fabrique d'un film (la coproduction doc et fiction ; le montage d'un dossier de financement doc et fiction). A caler cette année.

Ont déjà eu lieu : Speed-meetings éducation aux images et speed-meetings prods/réals-technicien-ne-s. Cette dernière formule a été enthousiasmante, donc sera reprise sur APARR'té.

Même chose entre comédien-ne-s et directeurices de casting.

Journée sur le droit d'auteur et les contrats animée par un juriste de la SCAM.

Pitches de Parties de campagne (appel à projets en cours).

Masterclass au festival Tremplin de Besançon.

Atelier sur l'écoprod au forum Entreprendre dans la Culture à la Coursive.

Accueil d'une journée de formation à l'éco-prod.

APARR'té 2023 : à Autun, au cinéma Arletty. 27-30 septembre. Deux fictions longues. 4 CM. Deux documentaires. 1 lecture de scénarii (lauréats Talents en courts).

Programme scolaire. Ateliers divers, programme de films en prévisionnement bientôt (on verra comment les professeurs se positionnent).

Un atelier mash-up pour les familles.

Deux ateliers du cinéaste : fiction (*Cucurbita* de Lucie Mouquet) et documentaire (en cours de sélection).

Table ronde éducation aux images (avec Centre Image et la FRMJC)

Visite de décors (avec le BAT).

Speed-meetings

Nouveau partenariat avec un tiers-lieu (La Bricole).

Présentation du nouveau programme **DICL**. 5 fictions, 7 docus.

Approfondissement du dispositif. Une classification des films par âge va être faite (demande des programmeurs). Une carte des lieux de tournage de chaque film va être mise en ligne (avec l'aide du BAT). Fiche thématique un peu moins lourde. Nouveau mode d'emploi mis en page.

Poursuite et développements de nouveaux partenariats (Culture Santé, BD Yonne...)

Approfondir lien avec CIBFC, y compris sur le hors-dispositif. Organiser des line-up lors des prévisionnements des CIBFC.

Projet **communication** 2023 : refonte du flyer de l'APARR. Un nouveau dépliant en format 4 pages. Mise à jour du site internet (annuaire, cartes interactives)

Parcours Nouveaux Talents 2023 : 2 résidences (Cosne-Cours-sur-Loire, faite en avril, puis Ouroux cet été).

3 résident-e-s (dont un binôme) et une consultation offerte à une préselectionnée.

Une rencontre sera prévue au CNC en septembre entre tous les accompagnateurs du Parcours Nouveaux Talents. Un Forum TEC à Clermont-Ferrand en 2024 est en germe...

Animation du réseau : lien avec les associations de région.

Concentration sur les rencontres inter-collèges.

Travail politique toujours en cours. Mathieu Peset est nouveau référent Boucle Documentaire.

Des temps d'information COREPS et Boucle Documentaire seront prévus à APARR'té.

Une rencontre intercollèges a eu lieu en février avec la Région par rapport à de nouvelles préconisations sur le fonds d'aide et pour être informé des coupes budgétaires.

Deux propositions d'aides ont été faites : aide au parcours d'auteur, aide au programme (production).

Une demande de rdv au CNC a été faite avec la nouvelle chargée de mission, qui arrivera début juin.
RDV avec Nathalie Leblanc le 1^{er} juin pour faire un point sur l'évolution du fonds d'aide.

→ Présentation du budget prévisionnel 2023

Par Frédéric Roguier, membre du CA chargé de la trésorerie, et Jean-François Mezeix, administrateur

Pour le détail du budget de chaque grand type d'action, se référer au Powerpoint présenté lors de l'AG, pages 47 à 55.

Budget de 179 000€.

Vie associative : constant sur 2023.

Ateliers, rencontre pros : constant.

APARR'té en augmentation légère. Stabilisation par rapport à 2022.

DICL : constant.

Nouveaux talents : légère baisse. Pas de présence aux pitches Comédy Club. Concrètement, on ne prendra que 4 lauréats à Belfort.

Projets partenariaux : constant.

Points de tension du budget : inflation (transports et hébergements) et salaires.

Les recettes ne suivent pas. 148 000€ de subvention (prévision moyenne).

Nous avons cherché à diversifier nos subventions :

Une demande au FDVA 21 a été faite pour le parcours Nouveaux Talents, nous avons obtenu 2000€.

Demandes infructueuses ont été faites auprès de fondations.

Demande pour un emploi faite au FONJEP (réponse en attente).

Demande auprès de la SCAM pour APARR'té. APARR'té sera moins bien financé que 2022 car le Département 71 et la ComCom financent moins que le 70 et la ComCom de Gray.

Il va falloir trouver de nouvelles ressources.

Le dernier CA a déjà réfléchi à amoindrir ou supprimer certaines actions.

De toutes façons, on ne laissera pas courir le déficit.

Vote des montants d'adhésion pour 2024

Il est proposé de garder les adhésions de 2024 au tarif de celles de 2023, soit 50 € pour les personnes morales, 20 € pour les personnes physiques, 10 € pour les primo-adhérents, 10 € pour les utilisateurs de DICL.

Ces tarifs sont **adoptés à l'unanimité.**

Proposition de Caroline Philibert : créer un nouveau type d'adhésion, plus chère, pour les personnes imposables, si l'association, avec le rescrit fiscal, est reconnue d'intérêt général. Une contre-proposition est faite : pour cette année, tant que le rescrit n'est pas obtenu, plutôt inciter aux dons en même temps que la campagne de réadhésion ; si l'association est reconnue d'intérêt général, les cotisations et dons pourront ouvrir droit à des réductions d'impôts et il faudra alors insister sur cet argument.

Election des membres du Conseil d'administration

Il est rappelé que tous les membres du CA sont élus pour un an seulement, et doivent se représenter s'ils souhaitent poursuivre leur mandat. Le CA compte 12 membres au maximum.

Deux personnes souhaitent ne pas se représenter au CA : Jean-Baptiste BENOIT et Yvain REYDY.

Pour le prochain mandat, 11 personnes ont présenté leur candidature. Plusieurs candidats sortants souhaitent représenter leur candidature :

- Alexandra BREDIN, chef coiffeuse, perruquière
- Maël BRET, auteur-réalisateur
- Frédéric ROQUIER, exploitant cinéma, représentant le BAT BFC
- Bertrand PORCHEROT, exploitant cinéma, représentant les CIBFC
- Didier ROLOT, électricien cinéma
- Martin SAUVAGEOT, scénariste
- Sophie PINCEMAILLE, comédienne
- Clément SCHNEIDER, auteur-réalisateur, producteur, représentant LES FILMS D'ARGILE
- Clara KAWCZAK, productrice, représentant VDH Productions (précédemment représenté par Amélia SARMENTO)

Deux nouveaux candidats se présentent :

- Véronique TREMOUREUX, cheffe costumes
- Gautier PAILLE, auteur-réalisateur, ingénieur du son

Il est fait un appel à candidature spontanée. Clément incite à ce qu'une personne de l'Action culturelle se présente pour le CA et rappelle l'enjeu important de l'AC pour le cinéma de nos jours.

Se présentent :

- Caroline PHILIBERT, autrice-réalisatrice,
- Mathieu BOMPOINT, producteur, représentant UTOPIE FILMS, au titre de candidat associé au CA, sans droit de vote (car sa récente adhésion ne permet pas de l'élire comme membre de plein droit).

Chaque candidat est appelé à se présenter et à motiver sa candidature. Les candidats absents voient leur candidature écrite lue par Jean-Baptiste Benoit. Les règles de vote sont rappelées, conformément aux statuts. Les bulletins sont ramassés par Lauriane Jussiau et dépouillés par Marion Mongour et Jean-Baptiste Benoit.

Tous les candidats sont élus à la majorité :

- Alexandra BREDIN, chef coiffeuse, perruquière – avec 58 voix
- Maël BRET, auteur-réalisateur – avec 58 voix
- Frédéric ROQUIER, exploitant cinéma, représentant le BAT BFC – avec 58 voix
- Bertrand PORCHEROT, exploitant cinéma, représentant les CIBFC – avec 58 voix

- Didier ROLOT, électricien cinéma – avec 56 voix
- Martin SAUVAGEOT, scénariste – avec 57 voix

- Clément SCHNEIDER, auteur-réalisateur, producteur, représentant LES FILMS D'ARGILE – avec 58 voix

- Sophie PINCEMAILLE, comédienne – avec 58 voix
- Clara KAWCZAK, productrice, représentant VDH Productions – avec 58 voix

- Véronique TREMOUREUX, cheffe costumière – avec 58 voix
- Gautier PAILLE, auteur-réalisateur, ingénieur du son – avec 58 voix

- Caroline PHILIBERT, autrice-réalisatrice - avec 52 voix
- Mathieu BOMPOINT, producteur, représentant UTOPIE FILMS, associé au CA, sans droit de vote – avec 57 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, l'AGO est déclarée close à midi.

Annexes

- [rapport d'activités 2022](#)
- bilan comptable 2022
- budget prévisionnel analytique 2023
- [PDF du powerpoint diffusé lors de l'AGO](#)

Maël BRET, Co-président

Didier ROLOT, Co-président

